

35 Rue de la Bastide 31560 MONTGEARD Téléphone 05.61.81.34.74 contact@mairiedemontgeard.com

A Montgeard, le 21 novembre 2025

RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE 2025 COURRIER D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Suite à l'épisode de sécheresse enregistré durant le printemps, l'été et l'automne 2025, la commune souhaite connaître les propriétaires qui ont été touchés par des désordres apparus sur leurs bâtiments situés à Montgeard.

Si la commune constate de nombreux dégâts liés à cette sécheresse, elle pourra solliciter le classement en état de catastrophe naturelle auprès du Préfet de la Haute-Garonne.

Cette demande ne pourra se faire qu'à partir de janvier 2026 pour les dommages constatés en 2025 mais le recensement peut se faire dès maintenant.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment sur la commune et vous avez constaté des dégradations consécutives à cette sécheresse (fissures, mouvements de structure...)? Vous êtes invité à en informer la mairie et ce avant le mercredi 31 décembre 2025. Vous pouvez utiliser le formulaire ci-joint. Néanmoins, une démarche auprès de votre assureur est nécessaire dès que vous constatez des dégâts, qui pourraient être liés à la sécheresse, afin de monter un dossier de déclaration de sinistre.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites données à cette démarche.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Maire, Serge KONDRYSZYN

